



# CONSEIL INTERNATIONAL DES BOIS TROPICAUX

COMITÉ DE L'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET  
INFORMATION SUR LE MARCHÉ

COMITÉ DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

Distr.  
GÉNÉRALE

CEM-CFI(XLVI)/2  
28 août 2012

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

QUARANTE-SIXIÈME SESSION  
5 – 10 novembre 2012  
Yokohama (Japon)

## RAPPORT SUR LES PROJETS ET AVANT-PROJETS ACHEVÉS

Le présent document met en évidence dans leurs grandes lignes travaux menés dans le cadre des projets PD 406/06 Rev.1 (M), PD 479/07 Rev.2 (M) et PD 480/07 Rev.2 (M) du Comité de l'information économique et information sur le marché, ainsi que des projets PD 40/00 Rev.4 (I) et PD 384/05 Rev.3 (I) du Comité de l'industrie forestière. Les Comités pourront déclarer ces projets achevés :

### COMITÉ DE L'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET INFORMATION SUR LE MARCHÉ

#### 1. PD 406/06 Rev.1 (M) Création du système national de statistiques sur les forêts et la commercialisation des bois (Équateur)

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	569 401
Gouvernement du Japon :	US\$	384 148
Gouvernement des États-Unis. :	US\$	70 000
Gouvernement d'Équateur :	US\$	115 253

Agence d'exécution : Dirección Nacional Forestal del Ministerio del Medio Ambiente  
(Direction nationale des Forêts du Ministère de l'Environnement)

Approuvé par le Conseil à la Quarantième session (Mérida, 2006)  
session :

Date de lancement : juillet 2009

Durée : Prévue : 24 mois  
Réelle : 35 mois

Ce projet, qui découlait de l'avant-projet PPD 8/98 Rev.1 (M), visait à mettre en place un système d'information et de statistiques sur les forêts d'Équateur.

L'objectif de développement consistait à mettre en place un système national de statistiques forestières et de commercialisation du bois destiné à assurer la collecte, le traitement et la diffusion des informations en vue de renforcer et de développer la filière forêt-bois équatorienne.

Les objectifs du projet étaient les suivants :

1. Renforcer les capacités de la Direction Nationale des Forêts à assurer la gestion, le suivi et le contrôle grâce à la mise au point d'un système d'information statistique forestière.
2. Instaurer un mécanisme favorisant l'implication active du secteur dans l'utilisation et la production d'informations statistiques.
3. Encourager les flux d'informations géo-référencées relatives à l'exploitation des statistiques forestières sur les forêts indigènes.

Préalablement au commencement des activités, le Ministère de l'Environnement s'est engagé dans l'élaboration d'une plateforme d'administration des autorisations d'exploitation forestière appelée SAF, disponible à <http://servicios.ambiente.gob.ec/saf/default.php>, qui a servi de base à l'élaboration de ce projet.

Selon le rapport d'achèvement du projet, ses rapports techniques et les moyens de vérification reçus, les produits attendus ont été réalisés comme suit :

#### Pour l'objectif spécifique 1

- Produit 1.1 « Élaboration et mise en œuvre d'un système d'information fonctionnel destiné à gérer et à contrôler le Régime forestier » : produit atteint ; la capacité de la Direction nationale des forêts (DNF) à contrôler le régime forestier a été augmenté par les applications mises au point dans le cadre du nouveau « Système national d'administration forestière » (SAF-2), lesquelles sont disponibles à <http://saf.ambiente.gob.ec/>

Pour augmenter cette capacité, l'Agence d'exécution a organisé plusieurs ateliers avec la filière bois afin de prendre la mesure des besoins réels de cette filière et des pouvoirs publics (de la récolte forestière au négoce du bois) et afin de doter ce secteur de sa structure SAF-2. Grâce à ce système la DNF est désormais dotée des moyens d'approuver les plans de gestion forestière, de délivrer des connaissances pour le transport du bois, de répertorier les divers acteurs de la filière (grâce notamment à un registre national), et d'œuvrer en liaison avec d'autres organismes public (Services des douanes notamment) afin d'assurer la vérification des données et d'alimenter les bases de données. Le personnel de la DNF a également été formé à l'exploitation du système, ainsi qu'à la saisie des données aux différents points de la filière bois. Un rapport technique sur le diagnostic du système de commercialisation et de statistiques sur le bois a été transmis à l'OIBT en février 2010.

Au titre de ce produit, la DNF a produit plusieurs rapports qui sont disponibles sur le site web de l'OIBT à la page [http://www.itto.int/project\\_reports/](http://www.itto.int/project_reports/) il s'agit notamment des rapports suivants :

- Gouvernance forestière en Équateur 2011, et,
  - Exploitation forestière en Équateur 2010 : infractions et délits,
  - Descriptif de la filière bois en Équateur
  - Supervision et vérification des ressources forestières d'Équateur.
- Produit 1.2 « Élaboration et mise en œuvre de solutions informatiques et mise en réseau » : produit réalisé. La DNF a fait état d'une connectivité entre tous les points d'entrée des informations dans le pays (43 bureaux techniques), ainsi que parmi le personnel formé. Les données saisies dans les antennes regionales alimentent la base de données qui les consolide et les standardise.

Lors de la quarante-quatrième session des Comités, le Gouvernement d'Équateur a sollicité un remaniement budgétaire s'agissant de ce produit en particulier, sachant que les antennes provinciales disposaient déjà une connectivité et d'un poste budgétaire couvrant leurs coûts de communication [CEM-CFI (XLIV)/5].

#### Pour l'Objectif spécifique 2

- Produit 2.1 « Mécanismes et instruments disponibles pour assurer la gestion coordonnée de la participation effective de toutes les institutions et tous les organismes » : Produit réalisé. Le mécanisme a été conçu en tenant compte de la perception de la valeur du secteur forestier de la part de la société civile, du secteur privé et des administrations, afin d'influer sur la politique nationale de développement durable du secteur forestier dans son ensemble. Le mécanisme a été créé à l'issue d'un cycle de concertation directe des parties prenantes, et il est envisagé la création d'un comité reposant sur le fonctionnement du SAF-2. Un rapport technique sur l'architecture du système a été remis à l'OIBT en février 2010.
- Produit 2.2 « Élaboration et mise en œuvre du système d'information forestière intégré de l'Équateur avec les acteurs concernés » : Produit réalisé. Le système a été conçu et construit au terme d'une concertation, d'ateliers et de mise à l'essai en conditions réelles avec les acteurs de la filière. En outre, l'Agence d'exécution mis au point un plan de communication (activité

supplémentaire) afin de favoriser l'appropriation et l'utilisation du SAF-2 par toutes les parties concernées, un plan de communication comportant des spots radiophoniques, des affiches et une vidéo, qui sont tous disponibles sur le site Web de l'OIBT.

Dans la page principale du SAF-2, on trouve une série de didacticiels vidéos décrivant toutes les étapes de l'utilisation du système, <http://saf.ambiente.gob.ec/index.php/noticias-y-publicaciones/9-videos> tels que :

- Demande d'immatriculation au registre national des forêts,
- Demande de bordereau (connaissance) de transport de bois et produits dérivés,
- Enregistrement de plantations forestières à finalités commerciales,
- Récolte et transport des produits forestiers non ligneux,
- Récolte et transport de balsa et bois *pigue*.

L'Agence d'exécution a également produit 5 guides pratiques décrivant le fonctionnement de l'ensemble du système relatif au marché et aux statistiques du bois, comme indiqué ci-dessous :

- Guide de programmation,
- Guide du module d'immatriculation au Registre national des forêts,
- Guide du module relatif au bois et produits dérivés,
- Guide du module des récoltes,
- Guide de la délivrance des formulaires spéciaux.

Pour l'Objectif spécifique 3

- Produits 3.1 « Mécanismes optimaux disponibles pour assurer la circulation de l'information géoréférencée » et 3.2 « Développement et mise en œuvre du Système d'information géographique sur les forêts » : produits réalisés. Un système d'information géographique a été intégré au SAF-2, qui est actuellement en exploitation dans les modalités d'agrément des plans de gestion forestières et la délivrance des permis de récolte par les fonctionnaires de la DNF consistant à valider les coordonnées géographiques des terres forestières.

La base de données géographique, disponible à <http://servicios.ambiente.gob.ec/mapas/predio.php> permet également à l'Administration un meilleur contrôle des ressources forestières, de leurs caractéristiques et usages. La base de données géographique contient des informations telles que :

- Potentiel forestier de l'Équateur (carte de la végétation et inventaire forestier national),
- Aires naturelles protégées et des aires de conservation,
- Quantités estimatives de carbone stocké,
- Forêts de protection,
- Déforestation,
- Feux de forêt.

Le Système national de statistiques sur les forêts et la commercialisation du bois comporte trois modules principaux :

1. Registre forestier national : Ce registre permet d'effectuer des recoupements topographiques des terres forestières grâce à l'utilisation d'images satellites.
2. Système national de gestion des forêts :
  - Permet l'approbation des plans de gestion forestière,
  - Permet la délivrance des agréments et celle de bordereaux de transport de bois et produits forestiers non ligneux.
3. Statistiques forestières :
  - Produit des statistiques sur les volumes produits et transporté par type de forêt (indigènes, plantations, dégradées, agroforestières, etc.),
  - Produit des statistiques sur les volumes par essence.

Le système compte deux types d'utilisateurs, internes et externes (avec des profils différents), ;il est disponible en ligne et son utilisation requiert un identifiant et un mot de passe :

Profils des utilisateurs internes :

- Administrateur au siège,
- Administrateur au bureau technique,
- Contrôle des forêts :
  - Superviseurs,
  - Opérations,
  - Assistant,
- Audit forestier et vérifications :
  - Auditeurs,
  - Chef auditeur,
- Supervision d'ensemble au niveau national,
- Juridique, et
- Statistique.

Profils des utilisateurs externes :

- Techniciens,
- Régisseurs forestiers,
- Industriels,
- Propriétaires de forêts,
- Délégués,
- Transporteurs,
- Bûcherons, et
- Pépiniéristes.

Il est prévu que le Système national de statistiques sur les forêts et la commercialisation du bois d'Équateur permette au pays de disposer d'informations exactes sur sa capacité de production de bois, ses récoltes, sa valorisation industrielle, le commerce intérieur et international des bois et produits dérivés, et de disposer également d'indicateurs précis sur la contribution du secteur forestier à l'économie nationale, en fournissant ainsi une assise solide aux décisions visant à améliorer la politique forestière.

La pérennisation du projet est acquise car le ministère continuera de soutenir le système, en y ayant affecté 234 000 00 dollars EU de crédits pour l'année 2012, dans le but de poursuivre l'automatisation des processus, la formation et la diffusion du SAF-2 au niveau national. Le personnel du projet a également été recruté par le ministère de l'Environnement.

En ce qui concerne les finances du projet, l'Agence d'exécution a réalisé des économies sur les apports budgétaires de l'OIBT, qui s'élèvent à US \$ 8 849 15, cette somme étant, au moment de la préparation de ce rapport, en voie de restitution à l'OIBT. La contribution homologuée est passée de US\$ 115 253 00 à US\$ 246 299 30.

L'agence d'exécution a remis au Secrétariat de l'OIBT les rapports techniques, le rapport d'achèvement et le dernier rapport d'audit financier du projet. Le Comité pourra déclarer ce projet achevé.

## **2. PD 479/07 Rev.2 (M) Bois d'Afrique tropicale -- 2ème partie : Groupe 7(2) dans le cadre du Programme PROTA (Ghana)**

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$ 1 053 635
Gouvernement du Japon :	US\$ 596 419
PROTA :	US\$ 457 216

Agence d'exécution : Plant Resources of Tropical Africa (PROTA)

Approuvé par le Conseil à la Quarante-quatrième Session (Yokohama, 2008)  
session :

Date de lancement : janvier 2009

Durée : Prévue : 36 mois  
Réelle : 42 mois

L'objectif de développement de ce projet était d'améliorer l'accès aux données interdisciplinaires sur les bois d'Afrique tropicale à partir desquelles doit s'édifier la gestion durable des forêts, et par ailleurs d'améliorer le réseau d'échange entre les acteurs forestiers dans l'intérêt d'une meilleure coopération. Cet objectif devait être atteint grâce principalement à une synthèse des connaissances et des informations sur 570 espèces de bois d'Afrique tropicale appartenant aux familles taxonomiques d'essences à bois d'œuvre actuellement considérées comme « moins importantes » [Groupe 7 (2)] et à la facilitation d'un large accès à l'information pour les bénéficiaires ciblés. Ce projet s'inscrit dans le sillage du projet PD 264/04 Rev.3 (M,I) portant sur 495 bois d'Afrique tropicale issus des plus importantes familles taxonomiques parmi les espèces productrices de bois d'œuvre [Groupe de produits 7(1)], projet qui avait été réalisé de manière satisfaisante de 2006 à 2008.

La mise en œuvre de ce projet représentait un véritable défi, étant donné son caractère régional à l'échelle de l'Afrique tropicale et la nécessité d'entretenir des liens directs avec le siège et les bureaux de PROTA en Europe. Toutefois, en s'appuyant sur la structure PROTA établie, son système de mise en réseau efficace et une équipe de projet motivée, l'agence d'exécution a été en mesure d'exécuter le projet en intégralité et de manière satisfaisante, à temps et sans aucune extension de sa durée ni financement OIBT supplémentaire.

Suite à l'exécution intégrale des activités du projet, tous les produits projetés ont été réalisés comme suit :

Produit 1.1 – REFS MONDE – BOIS	Produit 2.1 – DBASE WEB – BOIS
Produit 1.2 – REFS AFRIQUE – BOIS	Produit 2.2 – MANUEL – BOIS
Produit 1.3 – EXPERTISE & TGA – BOIS	Produit 2.3 – CD-BOIS
Produit 1.4 – FICHER IMAGES – BOIS	Produit 3.1 – CAPACITÉS ACCRUES À RÉDIGER ET À ÉDITER DES TEXTES SCIENTIFIQUES
Produit 1.5 – FICHER TEXTE – BOIS	Produit 3.2 – CAPACITÉ ACCRUE ANALYSER L'ANATOMIE DES BOIS
Produit 1.6 – TRADUCTION – BOIS	

Les Produits de 1.1 à 1.4 sont des bases de données développés dans l'accomplissement de l'Objectif spécifique 1 qui ont soutenu la production des supports d'information pour «Bois d'Afrique tropicale» au titre des Produits 2.1 à 2.3 de l'Objectif spécifique 2. Le Produit 1.5 constitue la rédaction, d'édition et l'illustration de «Bois d'Afrique tropicale» tandis que le Produit 1.6 est le processus de traduction des informations de l'anglais au français. Au titre du Produit 3.1, la formation du personnel des principales institutions en Afrique à la rédaction et à l'édition a été effectuée. Au titre du Produit 3.2, un atelier sur l'anatomie des bois ayant accueilli 18 participants a été organisé, dans lequel ont été produits des descriptifs anatomiques normalisés de 133 essences à bois d'œuvre traitées par le projet.

En tant que produit central de ce projet, « Ressources végétales d'Afrique tropicale 7 (2) Bois 2 » est désormais disponible en anglais et en français et sur diverse supports à savoir livres, CD-Roms, base de données Internet ([database.prota.org / search.htm](http://database.prota.org/search.htm)), brochures, dépliants et guides pratiques. Ceux-ci sont diffusés à des fins d'éducation, de vulgarisation, de recherche industrielles et d'élaboration de politiques au sens large auprès bénéficiaires ciblés au sein et au-delà de l'Afrique tropicale, renforçant ainsi l'impact du projet.

L'agence d'exécution a remis au Secrétariat de l'OIBT les résultats concrets, le rapport d'achèvement et le rapport d'audit financier du projet, conformément à la convention de projet. Le Comité est invité à déclarer le projet terminé.

### 3. PD 480/07 Rev.2 (M) La demande et l'offre de produits ligneux tropicaux en Chine à l'horizon 2020 (Chine)

Budget et source de financement :

Budget total :	US\$	410 988
Gouvernement de Suisse :	US\$	165 000
Gouvernement des États-Unis. :	US\$	98 520
Gouvernement de la Chine :	US\$	147 468

Agence d'exécution : *The Institute of Forestry Policy and Information de*  
Académie chinoise de foresterie (CAF)

Approuvé par le Conseil à la Quarante-quatrième (Yokohama, 2008)  
session :

Date de lancement : mars 2010

Durée : Prévue : 24 mois  
Réelle : 29 mois

Ce projet, qui s'inscrit dans le sillage du projet OIBT PD 25/96 Rev.2 (M), visait à améliorer sur le marché chinois l'offre de produits de bois tropicaux provenant de forêts gérées durablement et à promouvoir le développement durable du commerce mondial des produits ligneux. Le projet devait analyser la situation du bois en Chine en 2020 dans l'optique particulière des bois tropicaux en vue d'augmenter la transparence de leur marché en Chine.

Pour atteindre cet objectif, les principaux produits et activités du projet comprenaient la collecte d'informations et de matériaux, la recherche-développement, des rapports d'analyse et d'études, la publication et la diffusion d'informations sur le marché chinois des produits forestiers, et la tenue de séminaires et celle d'un atelier international.

Selon le rapport d'achèvement du projet, le rapport technique et les moyens de vérification remis au Secrétariat de l'OIBT, les produits suivants ont été obtenus :

- Produit 1.1 « Rapport de recherche – Perspective d'ensemble sur la situation de la demande et de l'offre de produits ligneux tropicaux en Chine en 2020 » : quinze (15) enquêtes nationales ont été menées en Chine du Sud, Chine orientale, sud-ouest de la Chine, Chine du Nord et Chine du Nord-Est pour recueillir des informations sur les ressources forestières, la production et la consommation de bois. Le rapport de recherche intitulé « Demande et offre des produits ligneux tropicaux en Chine à l'horizon 2020 » a été produit et diffusé.
- Produit 1.2 « Rapport d'analyse sur la capacité productive des entreprises chinoises de transformation du bois d'origine tropicale et sur les utilisations finales des grumes tropicales importées » : Afin de recueillir des informations sur l'utilisation finale des produits forestiers tropicaux importés, ont été effectuées 8 enquêtes nationales. Un séminaire d'échange d'informations s'est tenu en décembre 2010, à l'Académie chinoise de foresterie. L'équipe de projet effectuée des visites à certaines associations de la filière et la division statistique de la SFA pour vérifier les informations et les données. Le rapport d'analyse sur les entreprises chinoises de transformation du bois tropical est disponible.
- Produit 1.3 « Rapport d'enquête sur les préférences des consommateurs en matière de produits ligneux tropicaux en Chine ». Le questionnaire relatif aux préférences des consommateurs a été diffusé aux groupes cibles et 586 retours ont été reçus. L'analyse statistique s'est achevée et le rapport d'enquête est prêt.
- Produit 1.4 Rapport d'analyse intitulé « Problématiques conflictuelles et évolution des politiques publiques sur le commerce chinois des produits ligneux tropicaux » : la plupart des formations ont été menées sur place. L'équipe de projet a visité administrations publiques, les associations professionnelles, les entreprises de production et les commerçants, ainsi que des bureaux de représentation des organisations étrangères en Chine afin d'y mener des consultations et de recueillir des informations. Le rapport d'analyse intitulé « Frictions commerciales et contre-mesures » a été produit.

- Produit 1.5. « Tenue d'un atelier international – Perspectives du marché mondial des produits ligneux tropicaux : potentiel et défi » et publication de ses actes. L'atelier international s'est tenu à Beijing les 13-14 octobre 2011. Plus de 60 participants ont participé à cet atelier, dont dix-huit en provenance des pays membres de l'OIBT, d'autres venant de l'Ambassade du Canada en Chine, de l'ambassade américaine en Chine, d'organisations internationales et d'ONG (dont WWF, TNC, EFI, CIFOR, etc.). Les frais de 6 animateurs étrangers de l'atelier avaient été pris en charge par les projets. L'atelier international a été jugé particulièrement réussi de l'avis de l'Administration forestière d'Etat, du Ministère du commerce et des participants eux-mêmes.
- Produit 1.6 : « Edition de *China's Forest Products Market Information* en chinois et en anglais » : Ont paru vingt-quatre numéros de *China Wood Products Market Information* en chinois et en anglais.

Selon le rapport d'audit financier final du projet, celui-ci a été exécuté dans les limites budgétaires fixées par la de contribution de l'OIBT et la contribution homologue.

L'Agence d'exécution a présenté le rapport technique des rapports d'achèvement et le dernier rapport d'audit financier au Secrétariat de l'OIBT. Le Comité pourra déclarer ce projet achevé.

## COMITÉ DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

### 1. PD 40/00 Rev.4 (I) Utilisation de grumes de petit diamètre issues de sources durables dans l'industrie des bio-composites (Indonésie)

Budget et source de financement :

Budget total :	US\$	865 163
CFC :	US\$	600 000
Gouvernement d'Indonésie :	US\$	265 163

Agent d'exécution : Faculté de foresterie de l'Université agricole de Bogor  
en coopération avec le  
Direction de la valorisation et de la commercialisation des produits forestiers  
Direction générale de la valorisation des produits forestiers  
Ministère des forêts

Approuvé par le Conseil à la Trente-huitième (Brazzaville, 2005)  
session :

Date de lancement : novembre 2007

Durée : Prévue : 36 mois  
Réelle : 53 mois

Les objectifs de ce projet étaient de recueillir et de mettre à disposition toutes informations exhaustives disponibles sur la structure et la composition des grumes de petit diamètre, qui, sous l'effet de facteurs génétiques n'atteignent jamais 50 cm de diamètre. Il étudie également leur potentiel d'exploitation dans des produits valorisés biocomposites. Les activités devant permettre d'accomplir ces objectifs avaient été identifiées comme suit :

- Évaluation des propriétés physiques, mécaniques et chimiques de certaines grumes de petit diamètre ;
- Potentiels d'utilisation des grumes de petit diamètre dans des produits valorisés, et
- Organisation de formations régionales facilitant le transfert de technologie d'exploitation des grumes de petit diamètre à des parties intéressées en Indonésie, Malaisie, Philippines et PNG.

D'après les rapports et les moyens de vérification remis au Secrétariat de l'OIBT, les produits suivants ont été réalisés :

- Produit 1.1 "Évaluer les besoins du marché" : En avril 2010, l'agence d'exécution a remis à l'OIBT un rapport technique qui contient une analyse détaillée de l'évolution des exportations et de la consommation intérieure de produits bio-composites pour l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines et la PNG.
- Produit 2.1 "Comblent les lacunes techniques dans la production de bi-composites" : Un rapport technique a été remis à l'OIBT en décembre 2011, dans lequel les propriétés physico-mécaniques des essences de bois sélectionnées à partir du produit 1.1 (24 espèces de bois pour l'Indonésie, 9 espèces de bois pour la Malaisie, 3 espèces de bois pour les Philippines, et 6 espèces de bois de PNG) ont été analysées afin de déterminer si les grumes de petit diamètre conviennent à la production de bio-composites (LVL, contreplaqué, panneaux de particules, des panneaux de densité moyenne, panneaux fibbraglo et WWCB). Le rapport décrit également les mesures prises en vue de régler les problèmes de fraisage, ceux relatifs au contrôle de la qualité des matières premières, et ceux des performances des matériaux biocomposites produits à partir de grumes de petit diamètre.
- Produit 2.2 « Détermination des équipements nécessaires aux contraintes de production et de fabrication » : Un rapport technique a été remis à l'OIBT en décembre 2011, qui décrit la disponibilité de l'équipement pour la production de biocomposites et identifie les machines

pouvant être intégrées à la filière de production de biocomposites exploitant les grumes de petit diamètre.

- Produit 2.3 « Coordonner la production » : Un rapport technique a été remis à l'OIBT en décembre 2011 qui traite des questions centrales qui se posent dans l'intégration des grumes de petits diamètres dans la filière de production et prône différentes solutions. Il est important de souligner que pour la réalisation de ce produit, l'agence d'exécution a travaillé en étroite collaboration avec plusieurs entreprises.
- Produits 2.4 et 2.5 « Atténuation des barrières potentielles au commerce » et « Se conformer aux normes applicables » : Un rapport technique a été remis à l'OIBT en décembre 2011, qui suit le flux des produits ci-dessus, décrivant la conformité des matériaux biocomposites fabriqués à partir de grumes de petit diamètre et qui répondent aux normes techniques internationales, telles que JAS, ANSI / AITC, ASTM et ISO.
- Produit 2.6 « Organiser un atelier régional » : un atelier régional a été organisé en décembre 2010, où ont été présentés les résultats du projet, y compris les prototypes fabriqués à partir de grumes de petit diamètre. L'atelier a été suivi par 124 participants (dont 84 représentants de l'industrie) et un représentant du CFC.

Le rapport d'achèvement souligne également que l'utilisation de grumes de petit diamètre dans les pays participants a augmenté au cours de la période d'exécution du projet.

En outre, l'agence d'exécution a publié plusieurs articles dans la revue « Insectes », revue scientifique internationale, traitant de la résistance des biocomposites aux attaques d'insectes, un lien vers ces articles est donné sur le site Web de l'OIBT [http://www.itto.int/project\\_reports/](http://www.itto.int/project_reports/).

Le projet a été exécuté dans ses limites budgétaires, majorées de la somme de US\$ 16 321 00 pour imprévus, préalablement approuvée par le CFC.

L'agence d'exécution a présenté au Secrétariat de l'OIBT les rapports techniques, le rapport d'achèvement et les derniers états financiers de l'audit du projet. Le Comité pourra déclarer ce projet comme dûment achevé.

## **2. PD 384/05 Rev.3 (I) Laboratoire d'essai en vue de la mise au point de normes de qualité pour les produits forestiers tropicaux mexicains primaires et transformés**

Budget et source de financement :

Budget total :	US\$	756 270
Gouvernement du Japon (BPF-A) :	US\$	323 670
Gouvernement des États-Unis :	US\$	80 000
Gouvernement de Finlande :	US\$	60 000
Gouvernement du Mexique :	US\$	292 600

Agent d'exécution : *Institute of Ecology A.C.*

Approuvé par le Conseil à la Quarante et unième (Yokohama, 2006) session :

Date de lancement : octobre 2007

Durée : Prévue : 24 mois  
Réelle : 54 mois

Ce projet visait à créer un laboratoire de bois tropicaux accrédité et capable de dispenser ses prestations à la filière forêt-bois en vue de faire en sorte que ses produits répondent aux normes techniques nationales et internationales ; et élaborer des normes de de qualités pour les produits ligneux mexicains, tant primaires que transformés.

D'après les rapports et les moyens de vérification remis au Secrétariat de l'OIBT, les produits suivants ont été réalisés :

- Produit 1.1 « Équipements et matériaux d'essais améliorés et mis à jour afin d'assurer leur adaptation aux produits dérivés des bois tropicaux » : l'ensemble du matériel de laboratoire a été acquis ; ses équipements techniques ont été modernisés et des installations du laboratoire ont été agrandies comme prévu. Le principal matériel du laboratoire comprend les éléments suivants : machine d'essai universelle, moulurière et calibreuse et leurs différents accessoires. Les procédures d'essai ont été mises à jour et le personnel a également été formé à leur application du fait de l'acquisition des nouveaux équipements.
- Produit 2.1 « Fourniture de services d'essai à la filière industrielle des bois tropicaux (...) » : Le laboratoire a reçu l'accréditation de l'organisme mexicain d'accréditation (*EMA*) en mars 2010, laquelle a été renouvelée par la suite. Le laboratoire a la capacité d'effectuer 13 essais différents selon les normes ASTM (par rapport aux 6 essais qu'il pouvait effectuer avant le lancement du projet), y compris les essais sur les bois de charpente, panneaux de bois et les produits dérivés.
- Produit 3.1 « Capacité à fournir 20 prestations par an établie » : depuis la période considérée dans le dernier rapport, le laboratoire a reçu un total de 29 demandes de prestations, dont 20 ont été honorées.
- Produit 4.1 « Formation à l'application de normes de qualité et de méthodes d'essai pour les produits ligneux tropicaux » : la plupart des formations ont été dispensées sur place. Les principaux sujets traités portaient sur les machines utilisées en menuiserie, l'usinage et les finitions du bois, l'assemblage du bois, le lamellé-collé et le bois coudé employé dans la fabrication de meubles, séchage du bois, éléments de charpente en stratifié, entre autres.
- Produit 4.2. « Les producteurs et industriels des bois tropicaux conscients des avantages que représentent ces essais pour la qualité de leurs produits » : L'agence d'exécution a participé à divers *forums* au niveau national destinés à favoriser l'accréditation des normes techniques des bois et produits dérivés.
- Produit 4.3 « Élaboration de fiches techniques pour les espèces de bois sélectionnées et leurs produits » : des fiches techniques ont été élaborées pour un total de 26 espèces de bois tropicaux. Les fiches techniques comprennent des informations sur le nom scientifique, le nom vernaculaire, l'écologie, l'identification des arbres, les principales utilisations, la durabilité naturelle, la force, le séchage à l'air, etc.
- Produit 4.4 « Élaboration de normes de qualité pouvant s'appliquer aux espèces de bois du Mexique » : Un total de 8 normes nationales (*Norma Oficial Mexicana*) ont été publiées au cours de la période 2008-2010 ; l'agence d'exécution ayant participé à leur rédaction et à leur révision. Ces normes s'appliquent aux bois massif, aux contreplaqués, panneaux de particules et panneaux de fibres.

Selon le rapport d'audit financier final le projet a été exécuté dans ses limites budgétaires de la contribution de l'OIBT et en dégageant une épargne de 9 414 87 dollars US, somme qui a été restituée à l'OIBT en mai 2011. Toutefois, la contribution homologuée a été augmentée, en particulier par la prise en charge de certains frais tels que le renouvellement d'accréditation (après 2010), celle des frais d'étalonnage du matériel de laboratoire et du personnel, qui ont été couverts principalement par les recettes obtenus par les prestations fournies à l'industrie, assurant ainsi la pérennité des activités du projet.

L'agence d'exécution a présenté au Secrétariat de l'OIBT les rapports techniques, le rapport d'achèvement, les derniers états financiers audités et un article pour le bulletin *Actualités des forêts tropicales*. Le Comité pourra déclarer ce projet dûment achevé.